



DÉFI 1 QUALITÉ DE VIE URBAINE

Grand projet n°4

Écocité

CONTEXTE

Le cadre de vie est un élément essentiel de l'identité bouscataise, reconnu par les habitants et dont l'amélioration continue guide l'action publique. L'acte 1 de l'Agenda 21 avait d'ores et déjà consacré tout un axe à cet item; l'acte 2 renforce les engagements dans différents Grands Projets. Eco cité vise ainsi à conforter des actions déjà engagées en faveur de l'accessibilité, de la lutte contre les nuisances sonores et à renforcer des dispositifs existants par des actions nouvelles.

OBJECTIFS

- ▶ Se donner les moyens de l'amélioration de l'accessibilité
- ▶ Mieux informer les habitants sur les risques
- ▶ Diminuer la pollution sonore

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du Développement durable



0 : DÉFI FAIBLE – 1 : DÉFI D'ACCOMPAGNEMENT – 2 : DÉFI DE CONTRIBUTION – 3 : DÉFI INCONTOURNABLE

